

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 36

Artikel: On hommo qu'a grands brés
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'Abbaye de Savigny, en Lyonnais. Or il est assez douteux qu'à cette époque-là Savigny existât déjà sur l'apre Jorat. Ce qui paraît le plus probable serait que les conventuels du prieuré de Lutry auraient fondé, sur le Jorat, un petit couvent, auquel ils auraient donné le nom de l'Abbaye métropolitaine de Savigny, et y auraient envoyé une colonie de leurs moines, assez jeunes et assez robustes pour supporter la rudesse du climat de cette contrée. Et cela pour exprimer cette pensée que puisque leur prieuré de Lutry avait été placé sous la dépendance de l'Abbaye de Savigny, près de Lyon, ils avaient aussi placé sous leur dépendance le petit couvent de Savigny, sur le Jorat.

Savigny est déjà indiqué sous le titre de paroisse, dans le *Cartulaire de Lausanne*, rédigé au xiii^e siècle. Il ne reste plus aujourd'hui de l'ancien prieuré de Lutry que l'église, dédiée jadis à saint Martin.

Le premier pasteur en résidence à Savigny fut élu en 1793. Dans le temps qui s'écoula depuis la Réformation jusqu'au moment de l'établissement de ce pasteur dans la paroisse, l'ignorance et la barbarie s'étaient emparées de la population, qui était très pauvre et sans industrie. Le mal était devenu si grand que les efforts des pasteurs furent longtemps pour amener les paroissiens aux idées de la Réforme et développer quelque instruction parmi eux.

Dans tout le cours du xviii^e siècle, il n'y avait qu'un seul régent dans la paroisse. Il allait de maison en maison enseigner les enfants, mais les tours étaient si éloignés, que chaque maison ne recevait guère qu'une leçon par mois. Au milieu de cette ignorance, les idées religieuses et morales avaient disparu; l'extrême misère avait conduit les habitants à s'associer pour aller dévaliser les passants sur les grandes routes.

Ce n'est qu'à dater du commencement du xviii^e siècle que les paroissiens de Savigny, grâce aux efforts du respectable pasteur de Loys, ont eu des écoles et commencé à recevoir les instructions qui les ont arrachés à leur barbarie passée.

Lourdes. — Armand Silvestre donne, dans le *Petit Marseillais*, de curieux détails sur ce lieu de pèlerinage qui a éclipsé tous les autres et qui attire, cette année, une affluente considérable.

« Les routes avoisinant Lourdes, nous dit-il entre autres, sont pleines de mouvement. Chaque train en augmente la population pieuse. Pendant plusieurs jours et dans les trois églises superposées se succéderont les offices; des prêches auront lieu devant la grotte; des malades seront solennellement conduits aux piscines et, durant qu'on les y plonge, d'immenses chœurs de prières étoufferont les cris que leur cause la douleur. Mais le spectacle vraiment imposant sera celui de la procession serpentant sur un calvaire, au-dessus de la basilique, et promenant une véritable constellation de cierges allumés dans ce sentier sinueux qui n'est plus, dans la nuit, qu'un long ruban de lumières. Des cantiques, chantés par d'innombrables voix à l'unisson, annoncent de loin cette théorie que ne dépassait pas, sans doute en apparente grandeur, le cortège des antiques panathénées. A vrai dire, il vaut mieux ne pas regarder ces manifestants de trop près. Automatiques et comme hypnotisés, ils semblent marcher sous l'aiguillon d'une fatalité qui, d'ailleurs, leur est douce.

« Ce que peu savent, c'est que les Pères de Lourdes sont propriétaires du terrain où est située la grotte et où la triple église est bâtie, et

que demain, au moindre symptôme de persécution laïque, ils n'ont qu'à fermer leur enclos au public pour ruiner le pays. Aussi, je vous prie de croire qu'on les tourmente peu. »

On hommo qu'a grands brés.

Quand on out deré d'on hommo que l'a dâi grands brés, cein ne vâo pas deré que lè z'aussé asse longs que n'hâta dè raté; mà l'est po espliéquâ que cè hommo est on citoyen d'attaque, que pào adé fèrè on servico se vo z'ein âi fauta et se, per hazâ, vo postulâ n'a plliace d'inspetteu dâo bétat âobin oquîè dinse, vo pào bailli on coup dè man, kâ clliâo qu'ont grands brés ont adé dâi z'amis hiaut plliaci â quoui pàovont subliâ on mot por vo et dinse vo pàodès comptâ d'avâi l'affèrè.

Quand on dèvezè d'on hommo dinse, ne faut don pas lo compreindrè coumeint cè coo que vè vo deré.

Lo valet à Rediet étâi l'autro dzo su sa courtena que fasâi lè rebats quand, tot per on coup, sè cheint pequâ à onna man. Sétâi fè n'a pecheinta graffounirè âo mandze dè sa trein, qu'étâi on bocon uze et qu'avâi n'a granta èt-serda. Adon po ne pas que la sè pllianteyè onco on coup dein lè mans, le preind son couté po la copâ.

Quand l'eût fè et que l'a volliu reinfelâ l'uti dein sa fatta, lo couté l'âi tseque dâi mans et coumeint Rediet étâi âo fin bo de la courtena, lo couté va ribliâ dein lo crâo à verin.

Lo gaillâ eut bo coudhi lo raveintâ avoué sa trein, pas mèche! l'eut bo retroussi sè mandzès et farfouilli avoué lè mans per lè dedein; pas moïan d'allâ tanquiao fin fond, kâ lo crâo étâi prévond.

Que dianstre faut-te fèrè? peinsâvè Rediet; ne vu portant pas laissi lè dedein cè galé couté, tot batteint nâovo et, que m'a cotâ dou francs noinante!

Adon l'âi vint tot d'on coup n'idée: ye tracé tsi l'assesseu.

— Ètès-vo quié, assesseu? se crie Rediet drâi dezo lè fenêtrès.

L'assesseu vint l'âi repondre li-mêmo et l'âi fè:

— Oi! que mè vâo-tou?

— Voudrè vo demandâ dé mè fèrè on servico!

— Se ye pu, porquieit pas!

— Tot lo mondo dit per châtôtrè que vo z'âi dâi grands brés; ariâ-vo la bontâ dè veni mè raveintâ mon couté que y'e laissi corré dein noutron crâo à verin!

C. T.

La Tour de Gourze.

HISTOIRE ET LÉGENDE.

Par L. Vulliamin.

III

« Nous montâmes, le lendemain, le vieillard et moi, jusqu'à la tour qui règne mélancoliquement sur la contrée, comme un témoin du passé dans le siècle présent. Mon guide me raconta que, de bonne heure, on avait fait disparaître, par le fer et le feu, la forêt qui couvrait le mamelon du mont de Gourze, afin d'en faire un signal dans les temps de guerre. Il me dit aussi, sur la foi d'un savant, que l'on avait donné le nom de *Gourze* à ces hauteurs, parce que ce mot exprimait la *lenteur*, dans la langue la plus ancienne du pays, et que l'on ne pouvait gravir que lentement leur sommet, à cause de leur escarpement. Il m'apprit sur la tour de Berthe beaucoup de choses merveilleuses, entre autres qu'un aqueduc souterrain, construit par la bonne reine, servait autrefois à faire couler le vin de Lavaux jusques à Payerne et à Avenches. Il m'assura que l'on

voyait encore à Marnans et ailleurs des traces de cet aqueduc (1).

« Il me dit que Berthe habitait les ruines de la tour, avec bon nombre de servants et de fées (2). Lui-même il l'avait vue plus d'une fois apparaître, vers minuit, et par une lune incertaine. Tantôt elle était assise sur la tour, sa quenouille à la main, blanche, lumineuse. Après s'être ainsi montrée, elle se transformait, le plus souvent, en une biche légère, et disparaissait dans les airs. Tantôt elle était debout, un vase dans la main, qu'elle secouait sur le pays; il en arrivait ainsi lorsque l'année devait être une année d'abondance.

« Dans les jours de guerre et de périls, on la voyait armée. A Noël, elle s'approchait sous les traits et dans le costume d'une chasse-ressé, vêtue de blanc, resplendissante de pierrieres, une baguette magique à la main. Elle ordonnait, et ses fées et ses servants se dispersaient sur les monts. Ils pénétraient à tous les foyers et y exerçaient une discipline salutaire. Sans peine ils reconnaissaient la maison de l'avare, lorsqu'ils voyaient des yeux avides fixés sur les plombs fondus, et la famille anxieuse cherchant dans ces plombs des présages de fortune; ils soufflaient et les plombs se fondaient en pièces de monnaie, qui parfois prenaient l'apparence de l'or; puis les malins génies s'éloignaient, riant des insensés qui prenaient l'or pour le bonheur. Ils berçaient la folle jeune fille par des images trompeuses d'amour et de félicité. Ils déchiraient le lin, le chanvre, non filés, qu'ils trouvaient sous la main de la femme nonchalante. Ils dispersaient les meubles de la maison où le repas préparé ne l'était pas avec la simplicité des mœurs antiques. Ils reconnaissaient la demeure de l'ivrogne au désordre qui régnait au dehors comme dans l'intérieur, aux pleurs dans les yeux de la mère, aux regards insolents des enfants; malheur à cette maison-là! Berthe y descendait elle-même, les yeux enflammés, les narines gonflées; elle s'arrêtait auprès du lit du coupable, lui plongeait une main de fer dans les entrailles, les déchirait, les fouillait, les vidait du vin et des mets préparés par la gourmandise, et finissait par les remplir d'étoupes enflammées. Mais aussi, la dame blanche arrêtait avec plaisir ses regards sur la maison bien réglée, sur les armoires antiques, sur les meubles rangés avec ordre et brillant de propreté; elle confiait cette maison à de bons génies, auxquels elle donnait le soin de seconder l'homme actif et de bénir ses travaux.

« Mon guide m'apprit encore la part qu'avait eue Berthe à la fondation de notre chapelle. Un dragon, dont la demeure était dans une roche voisine, ravageait la contrée. Il dévorait hommes et troupeaux. Tous fuyaient, et le pays allait devenir désert, quand un vaillant homme, un intrépide chevalier, entreprit de

(1) L'existence de cet aqueduc, destiné par la reine Berthe à faire arriver promptement et économiquement le bon vin de Lavaux, à Payerne et à Avenches, et qui partait d'un grand bassin de marbre placé à la Tour de Gourze, où les vignerons allaient verser le moût, nous paraît plus que douteuse.

Pour mieux comprendre ce qui a pu donner lieu à cette légende, ajoutons qu'à l'époque dont nous parlons la ville de Payerne, citée chérie de Berthe, possédait déjà au district de Lavaux, dans les territoires de Cully et de Lutry entre autres, quantité de belles et bonnes vignes, dont une grande partie provenaient de l'abbaye de Payerne, fondée ou rétablie au milieu du x^e siècle par la reine Berthe. La Tour de Berthol et le riche vignoble qui l'environne sont encore aujourd'hui la propriété de Payerne, qui l'acquiert en 1647, de M. d'Echandens, droit-avant de noble Ami Ravier, seigneur de Montricher.

A. B.

(2) Les *servants* (esprits follets) étaient ce que les anciens Romains appelaient des *génies*. Nous ne parlons ici que des génies attachés aux familles et aux habitations ou même à chaque personne en particulier. On les distinguait en *bons génies* (Lares) et en *mauvais génies* (Lémures). Chacun, le jour anniversaire de sa naissance, sacrifiait à son bon génie, auquel on offrait du vin, des fleurs, de l'encens, etc.

On faisait aux génies maléfaisants des sacrifices à part en leur jetant, derrière soi, une poignée de fèves noires.

A. B.